CONFERENCE OF INGOs
OF THE COUNCIL OF EUROPE

CONFERENCE DES OING DU
CONSEIL DE L'EUROPE

Experte Egalité entre les femmes et les hommes

RAPPORT D'ACTIVITES 2017

La temporalité du monde dans lequel les européens et les européennes vivent est encore et toujours exclusivement masculine.

Aucun pays européen ne répond aux exigences de la Charte Sociale et particulièrement sur les l'égalité salariale entre une femme et un homme pour un travail égal, semblable ou comparable ainsi que la représentation des femmes dans les postes de décision générant une perte abyssale de milliards d'euros de recettes pour les économies des Etats membres du Conseil de l'Europe.

En 2017, les salariées ont cessé d'être payées en moyenne du 3 novembre au 31 décembre avec des incidences graves sur l'autonomisation des femmes, sur l'éducation des enfants, sur le niveau de vie, les retraites de ces femmes spoliées. Le fémicide, ce fléau d'assassinat de femmes dans l'intimé familial, dévaste nos pays générant un coût très élevé pour les Etats.

Les Etats disent aux femmes : Vous avez tous les droits, vous refusez de les faire valoir en justice, c'est donc votre faute si vous avez une rémunération inférieure à votre homologue masculin. Le syllogisme est implacable. Mais les femmes refusent d'être traitées en victimes. C'est aux Etats de créer les conditions de bénéficier de l'égalité de droits et de fait au quotidien dans toutes les sphères de la vie en société pour tous les êtres humains.

Le Conseil de l'Europe, après avoir adopté à l'unanimité de ses 47 Etats membres une stratégie pour l'égalité entre les femmes et les hommes 2014 - 2017, est en train de travailler à la mise en œuvre de la nouvelle stratégie à compter de 2018. Cet axe majeur du Conseil de l'Europe entraine la participation de l'Experte Egalité à participer à divers organes d'actions et de réflexions sur ce sujet. Le Conseil de l'Europe et ses États membres ont des défis à relever avec l'afflux de personnes déplacées et les questions d'égalité sont centrales dans la prise en charge de ces réfugiés. La montée des populismes de divers États membres est inquiétante pour les droits humains et pour l'égalité entre les femmes et les hommes. Le Conseil de l'Europe agit dans son domaine, mais la société civile doit aussi agir dans le sien pour que les droits fondamentaux des femmes soient respectés.

1. Représentation de la Conférence des OING à diverses commissions et comités du Conseil de l'Europe ou suivi des travaux

1.1. Commission Egalité de Genre du Conseil de l'Europe

Elle est composée essentiellement de membres nommés par les Etats, présidée jusqu'au 31 décembre 2017 par Madame Eva Fehringer, Autriche. Créée en 2012 pour aider à assurer l'intégration de l'égalité dans les Etats Membres du Conseil de l'Europe et pour réaliser les engagements internationaux au bénéfice des femmes européennes et des hommes car tous bénéficient des actions en faveur de l'égalité. Une véritable égalité ne peut intervenir autrement. Les Etats font le point de l'avancement de leur législation, des actions publiques, avec des interventions variées, https://www.coe.int/fr/web/genderequality ; https://www.coe.int/en/web/genderequality.

Les diverses publications de la Commission égalité de genre reprennent les thématiques étudiées et suivies : sur l'égalité de genre, combattre les stéréotypes de genre et le sexisme, combattre et prévenir la violence faite aux femmes, garantir l'accès des femmes à la justice, participation équilibrée à la prise de décision, l'approche intégrée de l'égalité. Il y a aussi un glossaire.
https://www.coe.int/fr/web/genderequality/publications

http://www.coe.int/en/web/genderequality/publications

Lors de sa 11e réunion des 5, 6, 7 avril 2017 au Conseil de l'Europe, Strasbourg, il a été traité de la stratégie pour l'égalité entre les femmes et les hommes 2014 2017 et sa mise en œuvre ainsi que de la coopération avec les organisations internationales https://www.coe.int/fr/web/genderequality/gender-equality-strategy

Lors de sa 12e réunion, les 14, 15, 16 novembre 2017 à Prague, les travaux ont porté sur :
. Lles statistiques et les recherches sur la Violence contre les femmes et la Violence Domestique pré condition d'une politique efficace, Conférence organisée par les Autorités tchèques. Des évaluations récentes sont faites par les Etats pour chiffrer le cout des violences faites aux femmes qui sont d'un montant très élevé. Ces données sont cruciales pour permettre aux politiques de créer les conditions impératives pour que cessent ces violences avec une éducation dès le plus jeune âge à l'égalité et au respect de la femme, l'autonomisation des femmes, des prises en charge immédiate des femmes victimes avec des sanctions appropriées aux auteurs.
. La finalisation de la stratégie pour l'égalité à compter de 2018 : Après la validation par la Comité des Ministres, elle sera lancée sous la présidence danoise, à Copenhague en mars 2018
. Les violences faites aux femmes : un point de situation a été fait dans les pays avec quelques présentations où le cout de cette violence est évalué, République Tchèque, France, Serbie ou avec l'impact de ces violences sur la société, Espagne, Norvège.
https://www.coe.int/fr/web/genderequality/prague-conference-14-november-2017

- **Recommandation contre le sexisme** : dans la stratégie pour l'égalité, l'objectif n° 1 est de combattre le sexisme et les stéréotypes. Aussi, le Comité des Ministres a demandé la rédaction d'une recommandation concrète, pratique, opérationnelle qui soit une valeur ajoutée contre le sexisme, un groupe de travail a été constitué où l'Experte Egalité a été invitée à participer. Après des spécialistes sont intervenus sur le sujet. Il a été demandé à l'Experte Egalité d'interroger les OING de la Conférence sur le sujet, puis, elle a synthétisé les réponses pour une présentation en juin 2017. Ce groupe s'est réuni pour examiner les lacunes à combler dans les divers documents du CoE en matière de *gender meanstreaming*, de comprendre l'origine du sexisme, son impact dans la sphère publique et privée, d'étudier le langage, comment traiter cette question sans différencier le sexisme ordinaire et le sexisme violent, voir les bonnes pratiques dans les Etats membres, traiter l'inter sectionnalité, les liens entre le sexisme et les autres discriminations

Deux réunions denses se sont tenues :
- 2, 3 mars 2017, Conseil de l'Europe, Paris
- 22, 23 juin 2017, Conseil de l'Europe, Paris

1.2. Commission Egalité et Non Discrimination de l'Assemblée Parlementaire

Des rapports réguliers sont effectués avec des visites dans les pays, des intervenants extérieurs nourrissent la réflexion. Mais la prise de paroles autres que celles des parlementaires n'est pas autorisée. Elena Centemero, parlementaire italienne en a été présidente en 2017.
Les divers textes adoptés par l'Assemblée Parlementaire sont les suivants :

- Les **recommandations** comportent des propositions adressées au Comité des Ministres, dont l'application est du ressort des gouvernements.
- Les **résolutions** reflètent les décisions de l'Assemblée sur des questions qu'elle est habilitée à régler ou l'expression d'opinions qui engagent sa seule responsabilité.
- Les **avis** sont formulés par l'Assemblée sur des questions qui lui sont soumises par le Comité des Ministres, telles que l'adhésion de nouveaux Etats membres au Conseil de l'Europe, les projets de conventions, ou le budget de l'Organisation.

Et les diverses Commissions proposent des rapports approuvés par les Commissions, soumis à discussion à l'Assemblée Parlementaire. En 2017, les rapports étudiés par la Commission Egalité et Non Discrimination sont pour l'essentiel les suivants :
- Protéger les femmes réfugiées de la violence fondée sur le genre
- Renforcer les droits des femmes dans l'économie

- Les migrations sous l'angle de l'égalité entre les femmes et les hommes : donner aux femmes les moyens d'être des actrices essentielles de l'intégration
- Les migrations sous l'angle de l'égalité entre les femmes et les hommes : donner aux femmes les moyens d'être des actrices essentielles de l'intégration
- Promouvoir l'inclusion des Roms et des Gens du voyage
- Mettre fin aux violences sexuelles et au harcèlement des femmes dans l'espace public
- Mettre fin à la cyberdiscrimination et aux propos haineux en ligne
- Les détenus gravement handicapés en Europe
- Les femmes dans l'économie
- Les mariages forcés en Europe
- Promouvoir les droits humains et éliminer les discriminations à l'égard des personnes intersexes

Des intervenants éclairent souvent les sujets traités, lors des réunions qui se sont tenues :
- 23, 24, 25, 26 janvier 2017, Conseil de l'Europe, Strasbourg
- 20 mars 2017, Conseil de l'Europe, Paris
- 24 avril 2017, Conseil de l'Europe, Strasbourg
- 26, 27, 28 juin 2017, Conseil de l'Europe, Strasbourg
- 18 septembre 2017, Conseil de l'Europe, Paris
- 9 octobre 2017, Conseil de l'Europe, Strasbourg
- 7 décembre 2017, Conseil de l'Europe, Paris

http://website-pace.net/fr/web/as-ega/main
http://website-pace.net/en_GB/web/as-ega/main
Avec cette Commission, l'Experte Egalité a participé à la campagne contre le Cancer du sein en octobre 2017.

1.3. Le Comité des Parties à la Convention d'Istanbul

Le Comité des Parties où l'Experte égalité représente la Conférence des OING, ne s'est pas réuni en 2017. La prochaine réunion sera en janvier 2018. Les ratifications des Etats se poursuivent avec celle qui était très attendue de l'Union Européenne. .
Feride Acar, a été réélue présidente du Groupe d'Expertes sur la Lutte contre la Violence à l'égard des Femmes et la Violence domestique, GREVIO.
Le questionnaire à destination des États, très utile également pour les ONG qui souhaitent participer au « shadow report » lors de l'évaluation de leur pays. Les prochains pays a être évalués sont la Finlande, la France et l'Italie. Ces rapports alternatifs des associations sont attendus par le GREVIO.

1.4. Le Comité Directeur pour les Droits de l'Homme, CDDH, avec Jean-Bernard Marie

Un questionnaire établi par ce Comité avait été envoyé sur les mutilations génitales et les mariages forcés, relayé par l'Experte Egalité dans la Conférence en 2016. Un groupe de rédaction d'un *Outil des bonnes pratiques visant à combattre les mutilations génitales féminines et le mariage forcé* à destination des États, présidé par Rob Linham, Royaume Uni, s'est réuni à partir de septembre 2016 où l'Experte Egalité participe :
- 25, 26, 27 janvier 2017, Conseil de l'Europe, Strasbourg
- 28, 29 mars 2017, Conseil de l'Europe, Strasbourg

Le Comité des Ministres du Conseil de l'Europe a adopté le 13 juillet 2017 cet outil de bonnes pratiques qui permet d'avoir un panorama des législations en vigueur et des pratiques pour lutter et éradiquer ces pratiques
https://rm.coe.int/guide-de-bonnes-et-prometteuses-pratiques-visant-a-prevenir-et-a-comba/168073ca38.

Voici des documents d'informations :
Résolution 2135(2016) de l'Assemblée parlementaire sur les mutilations génitales féminines en Europe
Résolution 1468(2005) de l'Assemblée parlementaire sur les mariages forcés et mariages d'enfants
Résolution 69/150 de l'Assemblée Générale des Nations Unies sur l' Intensification de l'action mondiale visant à éliminer les mutilations génitales féminines
Résolution 69/156 sur les mariages d'enfants, mariages précoces et mariages forcés
Résolution du Parlement européen du 6 février 2014 sur la communication de la Commission intitulée "Vers l'éradication des mutilations génitales féminines

1.5. Comité Directeur de la Culture, du Patrimoine et du Paysage

Eurimages a crée un groupe de travail ad hoc aux fins de rédiger une Recommandation sur la place des femmes dans l'audiovisuel. La première réunion s'est tenue les 1er et 2 décembre 2016 à l'OCDE, Paris avec un panel varié de réalisatrices, de spécialistes de jeux vidéo, de journalistes. L'Experte Egalité y représente la Conférence des OING, puis les réunions de travail ont eu lieu :

- 30, 31 mars 2017, Conseil de l'Europe, Strasbourg
- 28 avril 2017, Conseil de l'Europe, Strasbourg

Le 27 septembre 2017, la Recommandation du Comité des Ministres du Conseil de l'Europe a été adoptée sur « L'égalité entre les femmes et les hommes dans le secteur audiovisuel »
https://search.coe.int/cm/Pages/result_details.aspx?ObjectID=0900001680750a54

Cette recommandation a pour but :

« 1. d'adopter des politiques visant à promouvoir l'égalité entre les femmes et les hommes dans le secteur de l'audiovisuel en tant que principe fondamental de ses activités et de celles de ses organisations institutionnelles, en tenant dûment compte des lignes directrices qui font l'objet de l'annexe I ;

2. d'encourager les fonds cinématographiques européens, nationaux et régionaux, les radiodiffuseurs publics et commerciaux, et d'autres parties prenantes clés dans le secteur de l'audiovisuel à suivre l'état de l'égalité entre les femmes et les hommes, en s'appuyant sur des méthodes de suivi et des indicateurs de performance tels que ceux proposés à l'annexe II ;

3. d'encourager les fonds cinématographiques et audiovisuels supranationaux européens, tels que Eurimages et Europe créative, ainsi que les radiodiffuseurs et les autres acteurs clés du secteur audiovisuel, à aborder les questions d'égalité entre les femmes et les hommes dans toutes leurs politiques, mesures et programmes de soutien – comme la formation, la production, la distribution, les festivals ainsi que des projets de sensibilisation aux médias ;

4. d'encourager les organisations concernées du secteur audiovisuel (y compris les organismes de financement publics et privés, les employeurs sectoriels, les syndicats et les organisations professionnelles, les établissements de formation et d'enseignement, et les professionnels du secteur audiovisuel, ainsi que les autorités réglementaires compétentes) à préparer, ou à réviser, des stratégies de réglementation et d'autorégulation, des conventions collectives ainsi que des codes de conduite ou d'autres cadres de mise en œuvre tenant compte d'une perspective d'égalité entre les femmes et les hommes ;

5. de diffuser cette recommandation avec ses annexes et de sensibiliser les parties prenantes concernées et les acteurs du secteur de l'audiovisuel, en particulier sur le rôle central de l'égalité entre les femmes et les hommes en tant que facteur propice à une démocratie pleinement opérationnelle et à la pleine jouissance des droits de l'homme ;

6. de surveiller et d'évaluer l'avancement de l'objectif d'égalité entre les femmes et les hommes dans le secteur de l'audiovisuel, et de rendre compte tous les cinq ans au Comité des Ministres des mesures prises et des progrès réalisés dans la mise en œuvre de la présente recommandation ».

2. Participation active au sein de la Conférence des OING

L'Experte Egalité entre les femmes et les hommes a été présente à toutes les réunions de la Conférence des OING tenues en 2017 et de la Commission permanente

- 27 juin 2017 Side event, Palais, « **La mobilisation des femmes en Europe. Quel impact sur les politiques ?** Les mobilisations récentes des femmes en Europe ont été très fortes quand des droits qu'elles estiment fondamentaux ont été remis en cause. Ces actions pacifiques ont obtenu de réels succès avec une répercussion immédiate sur les décisions gouvernementales dans des domaines différents. Dans les 4 pays choisis, une militante associative et une membre du Parlement ont montré la vision des femmes et de l'autre la réaction des Etats à ces revendications. Elena Centemero, Présidente de la Commission Egalité et non Discrimination de l'ACPE, a ouvert les débats très itnéressants avec :

a."Czarny Protest" – Pologne

Barbara Nowacka, Fondation Isabela Jurga Nowacka
Agnieszka Pomaska, Parlementaire polonaise, Membre Assemblée Parlementaire CoE, Commission de la Culture, des Sciences, de l'Education et des Médias

b. « Repeal the 8th » - Irelande

Ailbhe Smyth, Organisatrice, Coalition « Repeal the Eighth Amendment »
Maura Hopkins, Parlementaire Irlandaise, Membre Assemblée Parlementaire CoE, Commission de la Culture, des Sciences, de l'Education et des Médias

c. Protéger les filles des mariages forcés - Turquie

Irem Mirzai, Association Turque des Femmes Diplômées des Universités
Gülsün Bilgehan, Parlementaire turque, Membre Assemblée Parlementaire CoE Présidente de la sous Commission des Médias et de la Société de l'Information, Commission Egalité et Non Discrimination dont elle était Présidente jusqu'en janvier 2016

d. Marche des Femmes pour le salaire égal - Islande

Dagný Ósk Aradóttir Pind Association des Droits des Femmes d'Islande **Þórhildur Sunna Ævarsdóttir** Member of Iceland Parliament, Chairperson of Iceland Delegation to PACE

- 29 juin 2017, organisation d'une session de formation sur « Les OING alliées de la parité Femmes /Hommes » avec les services du Conseil de l'Europe, Carlien Scheele, Conseillère en Egalité du Genre, Carolina Lasen Diaz, Cheffe de l'Unité de l'Egalité du Genre, Cécile Gréboval, Conseillère sur les programmes
- Participation au plan d'évaluation des travaux de la Conférence
- Divers contacts ont été pris avec le Congrès des régions
- Participation au groupe de travail présidé par Anje Wiersinga

4. Représentations, Actions de lobbying

Diverses missions de représentations dont :

- 8, 9, 10 mai 2017, invitation et intervention Institut Français, Skopje, Conférence sur « L'Egalité entre les Femmes et les Hommes vue du Conseil de l'Europe »
- 21 et 27 mai 2017, Ecoles de Commerce, Paris
- 31 octobre au 3 novembre 2017, invitation et intervention à la Conférence « Les Femmes de la Francophonie », Bucarest. 16 ans après la première Conférence de la Francophonie.

L'importance des travaux a été soulignée par Monsieur Klaus Werner Iohannis, Président de la Roumanie, par Madame Michaëlle Jean, Sécrétaire Générale de la Francophonie, https://www.francophonie.org/conference-des-femmes-bucarest

Les 3 axes thématiques de la Conférence ont été :
. Les droits des femmes et accès au marché du travail : l'autonomisation des femmes commencent par la mise en place d'un environnement juridique favorable à l'égalité F/H, par la promotion de leurs droits et accès au marché du travail. Un salaire décent, égal à celui des hommes pour un travail égal, donner aux femmes les mêmes droits aux ressources économiques et au crédit.
. L'innovation et entreprenariat au féminin : la capacité des femmes à innover et à s'investir dans l'entreprise est un atout majeur pour accéder à l'autonomisation économique indissociables de l'innovation et de l'entrepreneuriat pour améliorer la compétitivité et dynamiser l'activité économique en ouvrant de nouvelles perspectives de croissance aux femmes
. Leadership des femmes dans la gouvernance économique : l'autonomisation économique des femmes passe par un égal accès des femmes et des hommes au postes de prises de décision. La participation à la gouvernance économique peut avoir une influence sur le développement local, national, mondial.

La Conférence s'est terminée par un « Appel des Femmes de Bucarest » https://www.francophonie.org/IMG/pdf/appel_de_bucarest_final.pdf

Divers lobbying ou défense de droit dont :

- Sur la Convention d'Istanbul
- Sur la place des femmes dans les boards
- GPA

- Dans le cadre de la COP 22
- Sur l'appellation Droits Humains
- Sur la CEDAW
- Sur l'égalité de salaire entre les femmes et les hommes
- Sur le traitement des LGBTI en Turquie avec Anne Rurka et Simon Matthijssen
- Interviews dans divers médias
- Etc

Nombreuses rencontres pour faire connaître la Conférence et ses actions sur l'égalité : Que toutes les OING membres de la Conférence ainsi que celles qui sont en train de nous rejoindre, les responsables de la Conférence et sa présidente, les membres de ses commissions, de ses groupes de travail, mais aussi les divers services du Conseil de l'Europe ainsi qu'OING Services et toutes celles et ceux qui sont présents dans l'action, comme Marion Minis, Edith Lommerse, Renée Gérard, Sonia Bressler, philosophe qui tient mon blog, Anje Wiersinga avec les membres de son groupe, de l'association Réussir l'Egalite entre les Femmes et les Hommes, toutes les amies de l'Association Française des Femmes Diplômées des Universités qui est la branche française d'University Women of Europe et de Graduate Women International, soient tous remerciés pour leur aide et leur soutien irremplaçables.

Anne Nègre
Experte Egalite entre les Femmes et les Hommes